



Comment faire pour se faire abandonner?

Par **pti lu**, le **12/11/2013** à **00:50**

bonjour j'aimerais savoir les démarches a suivre pour se faire abandonné par sa mère sans son accord.aujourd'hui j'ai 25 ans nous nous parlons plus depuis 8 ans.
je vous remercie d'avance pour vos réponses et votre aide.

Par **cocotte1003**, le **12/11/2013** à **04:11**

Bonjour, aucune solution, votre mère est votre mère, qu'elle soit d'accord ou pas, que vous soyez d'accord ou pas, cordialement